



MANSPACH

Extrait du procès-verbal des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2025

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

14 AVR. 2025

ALA SOUS-PREFECTURE

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 14
Absences : 5
Procuration : 1
Date de convocation : 31/03/2025

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire
Etaient présents : Mme Nathalie VERRIER, Adjointe, M. Pascal WIEDEMANN, Adjoint,
Mmes Nathalie DURAND, Caroline KIGER
MM. Jean-Marie FLURY, Jeremy GERBER, Brice GSCHWIND, Dominique RICHARD,
Absents excusés : Mmes Marie-Paule BINDA, Mireille JOLY (Procuration à Mme Nathalie
VERRIER) MM. Sébastien GENTZBITTEL, Nicolas HANS, Jean-Louis STANTINA

Délibération 7/2025

Objet : Remplacement de 64 ensembles d'éclairage public

M. le Maire expose :

Conséquence des épandages de sel de déneigement, les poteaux métalliques d'éclairage public s'oxydent et tombent sur les voies publiques.

Les bases étant quasiment toutes rouillées, plusieurs lampadaires étant tombés en ce début d'année, le respect de la sécurité publique nécessite le remplacement à court terme de ces mâts en bordure des voiries départementales, rue du Moulin, rue de la Chapelle, rue de la Vallée, rue Saint-Léger, rue de l'Eglise, rue du Viaduc.

Après analyse de différents devis d'entreprises, M. le Maire propose le devis de l'entreprise BIHL de Retzwiller pur un montant de 67 095 € HT, avec un subventionnement de 12 800 € du Syndicat Territoire d'Energie Alsace.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Valide le devis de l'entreprise BIHL de Retzwiller pour le remplacement de 64 ensembles d'éclairage public pour un montant de 67 095 € HT
- Donne toute latitude à M. le Maire pour mener à bien cet investissement et signer les pièces s'y rapportant

Certifié exécutoire

Manspach, le 14.04.2025

Le Maire,

Daniel DIETMANN

Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Daniel DIETMANN

